> Message du 01/08/10 13:21  
> De : "Philippe LARATTE"   
> A : "Jean Saint-Cricq"   
> Copie à :   
> Objet : Re: Aloe  
>   
>

Bonjour Jean,

Santé Verte n'est pas une boutique dont la valeur dependrait aussi de son emplacement et de son ancienneté. Tu connais la logique des investisseurs et le marché actuel. On parle en multiples  d'EBIT. 7 fois est déjà haut en ce moment ...si tu parles maintenant de 20 fois l'Ebit 2009 il est evident que je ne suis plus en course. Ce serait suicidaire financierement parlant Et aucune banque ne me suivra.

J'avais en tête depuis le début de nos échanges le CA 2009, Milestone est sur un maximum de 7xEbit et je m'emploie à les amener sur un Ebit "favorable" càd retraité.

Je suis très étonné et embêté de découvrir ce nouveau prix à ce stade. Si c'est effectivement la position de Maryse la reprise ne pourra vraisemblement se faire que par un industriel qui y verra tout de suite des synergies et donc des 'rationalisations' que je n'envisage pas.

A ta disposition pour en parler.

Cordialement,

Philippe

> Philippe Laratte

06 87 70 44 84

Skype: philippe.laratte

> Le 31 juil. 2010 à 17:18, Jean Saint-Cricq <[jean.saint-cricq@wanadoo.fr](mailto:jean.saint-cricq@wanadoo.fr)> a écrit :  
>   
>

Philippe. Mon document sert à prouver que la demande de Maryse est raisonnable (1,1 Ca 2010, comme une pharmacie!) et entre en plein milieu d'une fourchette telle que la théorie permet de la définir (cf dernier paragraphe du doc).

Pour ce qui concerne l'immobilier tu peux te rapprocher de Nigel bien sur, mais le principe est que tout ce qui serait conservé ds les mains de Maryse viendrait bien sur en deduction du deal. Tt le pb est d'avoir une valo à jour et consensuelle.

Regards. Jsc   
>   
> Envoyé de mon iPhone

> Le 31 juil. 2010 à 00:24, plaratte <[plaratte@orange.fr](mailto:plaratte@orange.fr)> a écrit :  
>   
>

Jean,  
> Je ne suis pas sûr de bien suivre ton raisonnement sur la valeur de l’entreprise.  En résumé, les cédants en veulent combien à ce jour? J’étais resté sur un chiffre proche du CA 2009 mais j’ai peur de comprendre qu’ils en veulent beaucoup plus.  
> Par ailleurs, j’ai regardé un peu rapidement mais je suis étonné de ne pas voir l’immobilier traité dans les retraitements de Nigel (il y a la surcharge de loyer mais rien, je crois, concernant le fait que à la fois le loyer et la propriété des locaux sont intégrés, simultanément, dans les comptes).   
> Cordialement,  
> Philippe  
>   
>   
> Le 30/07/10 19:15, « Jean Saint cricq » <[jean.saint-cricq@wanadoo.fr](mailto:jean.saint-cricq@wanadoo.fr)> a écrit :  
>   
>

Bonjour Philippe,  
> 1, Comme convenu, tu trouveras ci-joint 2 fichiers de travail :  
> - l'un préparé par Nigel qui retraite les résultats prévisionnels 2010 des dépenses de Direction Générale et autres détails clairement indiqués.  
> - l'autre préparé par moi-même sur la base du fichier ci-dessus. Il s'agit de la valorisation d'Aloe selon la méthode des DFCF. Nous préparons une autre valo par la méthode des comparables, mais comme tu le sais les méthodes convergent. En outre les dernières transactions connues incluent de grasses primes de stratégie...  
> N'hésite pas à contacter Nigel qui est encore joignable semaine prochaine.  
> 2, pour ce qui concerne le CA-MB/référence, nous préparons des fichiers que je te remettrai sur clef USB de la main à la main avec engagement de confidentialité spécifique compte tenu du contenu particulièrement stratégique de l'information.  
> Je rentre le 17 août en Région Parisienne.  
> Bien cordialement.  
> JSC  
>

> Philippe LARATTE  
> 06 87 70 44 84